DOSSIER DE PRESSE



Un label international pour des soins de qualité en maternité et en néonatalogie

INITIATIVE HÔPITAL

AMI DES BÉBÉS

i-hab.fr

Édito



Pr Damien Subtil
Président d'IHAB France

La naissance d'un enfant ne peut se résumer à un simple acte médical. Si les techniques médicales modernes ont apporté un niveau de sécurité sans précédent pour la mère et le nouveau-né, la science a montré que la sécurité physique n'était pas le seul déterminant de la santé du nouveau-né.

La sécurité affective, liée à l'environnement et aux premiers liens d'attachement qu'il tisse avec ses parents, a un **impact fondamental sur son développement** cognitif, affectif et métabolique à long-terme.

L'objectif de la démarche Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB) est ainsi de **créer un environnement sécurisant pour le nouveau-né et sa famille** dans les maternités et les services de néonatologie, propice à la construction des liens d'attachement avec ses parents

L'IHAB a été lancée en 1991 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Unicef pour contrer deux dérives : une logique de soins centrés sur l'efficacité médicale et faisant peu de cas du projet de naissance des parents et des rythmes naturels de la mère et du bébé ; un marketing agressif des fabricants de substituts du lait maternel cherchant à faire croire que leurs produits avaient des vertus équivalentes voire supérieures au lait maternel.

L'IHAB est une démarche qualité cohérente, structurée, fondée sur la bienveillance et la communication. Elle place les rythmes physiologiques de la mère et du bébé au cœur du système de soins, privilégie le contact peau à peau, favorise la proximité H24 des parents, les protège contre les pressions commerciales, leur donne une information complète, fondée sur la science, sur les bienfaits de l'allaitement, leur permettant de faire des choix éclairés, et les soutien dans leur choix d'alimentation, quel qu'il soit.

Ces pratiques novatrices sont aujourd'hui plébiscitées par les autorités de santé. Dans notre pays, IHAB est partenaire de Santé publique France, du programme des 1000 Premiers Jour, recommandée par la Haute Autorité de Santé (HAS), le Programme National Nutrition Santé (PNNS), les réseaux de périnatalité et le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), qui préconise la généralisation de la démarche à toutes les maternités françaises.

Pour les services qui se lancent dans la démarche, l'IHAB est un projet d'équipe transdisciplinaire, fédérateur et enthousiasmant, qui associe toutes les spécialités de la périnatalité, favorise la communication entre les professionnels et avec les parents dans un seul et unique objectif :

Assurer au nouveau-né le meilleur départ possible dans la vie !

SOMMAIRE

L'Initiative Hôpital Ami des Bébés en bref...	page 3
Les trois principes de la démarche IHAB	page 4
Un processus exigeant de labellisation	page 5
Ce que le label IHAB garantit aux parents	page 6
Témoignage : la maternité du Groupement hospitalier Paris Saint-Joseph	pages 7 et 8
Témoignage : la maternité du Centre Hospitalier de Firminy	pages 9 et 10
Carte et liste des maternités labellisées IHAB	pages 11 et 12
Composition du Conseil d'administration et contacts	page 13

IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

L'Initiative Hôpital Ami des Bébés
en bref

Une démarche qualité garantie par un label international

- L'IHAB est une démarche qualité structurée lancée en 1991 à l'échelle internationale par l'**OMS** (Organisation Mondiale de la Santé) et l'**Unicef**.
- Centrée sur la bienveillance, la communication et le partenariat parents-soignants, elle place les besoins et les rythmes du nouveau-né et de sa mère au cœur du système de soins.
- Elle repose sur des critères fondés sur l'état de la science et est à ce titre régulièrement réactualisée.
- Le label IHAB est décerné aux maternités qui respectent ces critères, au terme d'un processus de contrôle exigeant. Il doit être revalidé tous les quatre ans.

Organisation mondiale de la Santé

unicef pour chaque enfant

L'association IHAB France

- C'est une association à but non-lucratif reconnue d'intérêt général dont l'objectif est de promouvoir la démarche IHAB en France.
- Elle accompagne les maternités et les services de néonatalogie labellisées IHAB ou en démarche de labellisation .
- Elle est **soutenue par Unicef France**.
- Elle est **partenaire de Santé public France** et du programme des 1000 Premiers Jours.

Santé publique France

Partenaire des 1000 PREMIERS JOURS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La démarche IHAB est recommandée en France par :

- **Le Haut Conseil de la Santé Publique** (HCSP) qui préconise la labellisation IHAB de l'ensemble des maternités françaises.
- **Le Programme National Nutrition Santé** (PNNS) qui préconise également de soutenir la labellisation IHAB des maternités.
- **La Haute Autorité de Santé** (HAS).
- **Les réseaux de santé en périnatalité.**

En janvier 2026, on comptait
83 maternités labellisées IHAB en France ,
ce qui représente plus de 17 % des naissances.

LES 3 PRINCIPES DE LA DÉMARCHE INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS

De nombreuses études ont montré l'importance pour la santé à long-terme du nouveau-né des relations qu'il noue dès les premiers instants avec sa famille et son environnement. La démarche IHAB vise à créer l'environnement le plus sécurisant possible pour lui, à favoriser la proximité avec sa mère et la construction des premiers liens d'attachement avec ses parents. Les 3 principes de l'IHAB formalisent cet état d'esprit.

1 Des équipes centrées sur les besoins individuels des mères et des nouveau-nés.

- **Soutenir les femmes dans leurs choix :** un service IHAB accueille les mères avec bienveillance, les écoute pour comprendre leur situation individuelle et leur fournit toutes les informations nécessaires pour éclairer leurs choix. Leurs décisions sont acceptées et soutenues. Elles sont accompagnées dans leur projet de naissance. Le service prend en compte leurs besoins spécifiques et leur apporte des services individualisés et adaptés.
- **Être à l'écoute du nouveau-né :** les soins sont organisés en fonction du rythme propre de la mère et du bébé. On évite de déranger un nouveau-né quand il dort, on est attentif moment éveil calme et agité, on le regarde, on lui parle, on est attentif à ses comportements, ses moments calmes et agités, ses sourires comme à ses pleurs, pour prendre en compte ce qu'il exprime, et l'on amène les parents à faire de même.

2 Un environnement soutenant pour les familles.

- **Un esprit de partenariat parents-soignants :** dans un service labellisé IHAB les parents sont accompagnés dans un esprit de collaboration marqué par la reconnaissance de leurs compétences, le dialogue, le partage sincère de l'information.
- **Favoriser la proximité des parents auprès du bébé :** dans les maternités labellisées la présence du père, de l'autre parent ou d'une personne proche de la maman est bienvenue de jour comme de nuit. Les parents sont encouragés à participer ou à assurer tous les soins de leur bébé, afin d'être parfaitement autonomes en rentrant à la maison.

3 Un travail en équipe et en réseau

- **Un esprit d'équipe :** la démarche IHAB est un projet d'équipe. Elle assure la cohérence des pratiques et leur donne sens. La communication entre professionnels comme avec les parents est privilégiée. Elle s'appuie sur des outils pour favoriser le dialogue et fait partie des compétences évaluées pour la labellisation.
- **Un fonctionnement en réseau :** un service labellisé IHAB travaille en cohérence avant, pendant et après la naissance avec les autres services de l'établissement mais aussi, hors de l'hôpital, avec des professionnels de santé et des groupes de soutien de mères et de parents. A la sortie de la maternité les parents peuvent ainsi s'appuyer sur un réseau de soins sécurisant.

UN PROCESSUS EXIGEANT DE LABELLISATION

Pour être labellisées, les maternités doivent mettre leur organisation et leurs pratiques en conformité avec les 3 principes de l'IHAB et un protocole de recommandations de l'OMS basé sur la science et régulièrement remis à jour. Il faut compter en moyenne trois à cinq ans entre l'entrée dans la démarche IHAB et l'obtention du label. Celui-ci doit ensuite être revalidé tous les quatre ans.

Un engagement fort et fédérateur

- **Un projet de service** : la démarche IHAB est impulsée par un Comité de pilotage au sein duquel sont représentés les différentes catégories de personnels de la maternité, la direction de l'établissement, mais aussi, le plus souvent, d'autres services médicaux et administratifs.

- **Des compétences et un état d'esprit partagé** : tous les membres du service sont formés afin d'acquérir un socle commun de savoir-être et de savoir-faire incluant les pratiques de soin mais également la communication avec les parents et au sein du service. Les compétences sont évalués en permanence pour cibler les formations complémentaires nécessaires.

- **Des pratiques homogènes** : les objectifs et les engagements du service sont formalisés par écrit et des protocoles décrivent les pratiques mises en œuvre pour respecter les recommandations IHAB (peau à peau, alimentation du nouveau-né, gestion de la douleur…).

Un label validé par 18 organisations

- **L'évaluation des équipes est réalisée sur place**, elle dure entre trois et cinq jours et mobilise 3 à 5 experts évaluateurs, selon la taille des services . Elle comprend des entretiens avec le personnel soignant et administratif, les mères et les femmes enceintes, des périodes d'observation dans le service de jour et de nuit, l'examen des documents écrits et des recueils statistiques.

- **L'attribution du label IHAB** est décidée sur la base du rapport d'évaluation par un Comité composé d'un représentant d'une maternité labellisée et des 18 organisations suivantes : **IHAB France**, **UNICEF France**, **CNGOF** Collège National des Gynécologues Obstétriciens, **SFN** Société Française de Néonatologie, **CARO** Collège des Anesthésistes-Réanimateurs en Obstétrique, **SFP** Société Française de Pédiatrie, **SFMP** Société Française de Médecine Périnatale, **AFPA** Association Française de Pédiatrie Ambulatoire, **ANSFC** Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices, **CNSF** Collège National des Sages-Femmes, **ANSFL** Association Nationale des Sages Femmes Libérales, **ANPDE** Association Nationale des Puéricultrices, **ANAP** Association Nationale des Auxiliaires Puéricultrices, **AFCL** Association Française des Consultants en Lactation, **FFRSP** Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité, **CoFAM** Coordination Française pour l'Allaitement maternel, **LLLF** La Leche League France, **Solidarilait National**.

CE QUE LE LABEL IHAB GARANTIT AUX FAMILLES

Une meilleure préparation à l'accouchement

Les chiffres de l'Enquête Nationale Périnatale montrent que l'Entretien Prénatal Précoce, les préparations à la naissance et à la parentalité ainsi que les projets de naissance sont **plus fréquents dans les maternités labellisées IHAB**.

Un environnement propice à la construction des liens d'attachement

La proximité continue et le **"Zéro séparation"** sont favorisés. **Le peau à peau avec la maman** est encouragé dès la naissance — y compris en cas de césarienne et de prématurité —et tout au long du séjour. Il assure une adaptation plus douce du bébé à son nouvel environnement et induit une production accrue d'**ocytocine**, aussi appelée "hormone de l'amour". Il contribue à renforcer les liens d'attachements, favorise l'initiation à l'allaitement et a un impact positif sur la santé à long terme de l'enfant. Il peut aussi être pratiqué par **l'autre parent, qui est accueilli tout au long du séjour, de jour comme de nuit**. Considérés comme les premiers acteurs de la santé de leur enfant, les parents sont associés à l'ensemble des soins.

Un accompagnement individualisé pour l'alimentation du bébé

Les maternités IHAB donnent **une information complète, basée sur l'état de la science,** pour l'alimentation du bébé. Si toutes les études montrent les bénéfices de l'allaitement pour le bébé et pour sa maman, **le choix des mères est respecté**. Qu'elles optent pour l'allaitement ou pour le biberon, elles bénéficient d'un accompagnement individualisé apporté par **des équipes spécifiquement formées**. Une récente étude menée en France a montré l'efficacité de la démarche IHAB pour faciliter l'initiation à l'allaitement (Guajardo-Villar A. et al. (International Journal of Epidemiology, 2024).

Une meilleure protection contre les pressions commerciales

Pour préserver les parents contre les pressions commerciales des marques de lait maternel, les établissements IHAB appliquent le **Code de l'Organisation Mondiale de la Santé** : pas d'affichage à connotation publicitaire, pas de distribution d'échantillons, interdiction d'utiliser du personnel payé par les fabricants pour donner des conseils aux mères... Le respect de ce Code est une **garantie de transparence, évite les conflits d'intérêts et protège les parents contre les fausses informations diffusées dans un but commercial.**

Témoignage

« L'IHAB nous a offert un cadre éprouvé pour transformer en profondeur nos pratiques »



Dr Fanny Autret



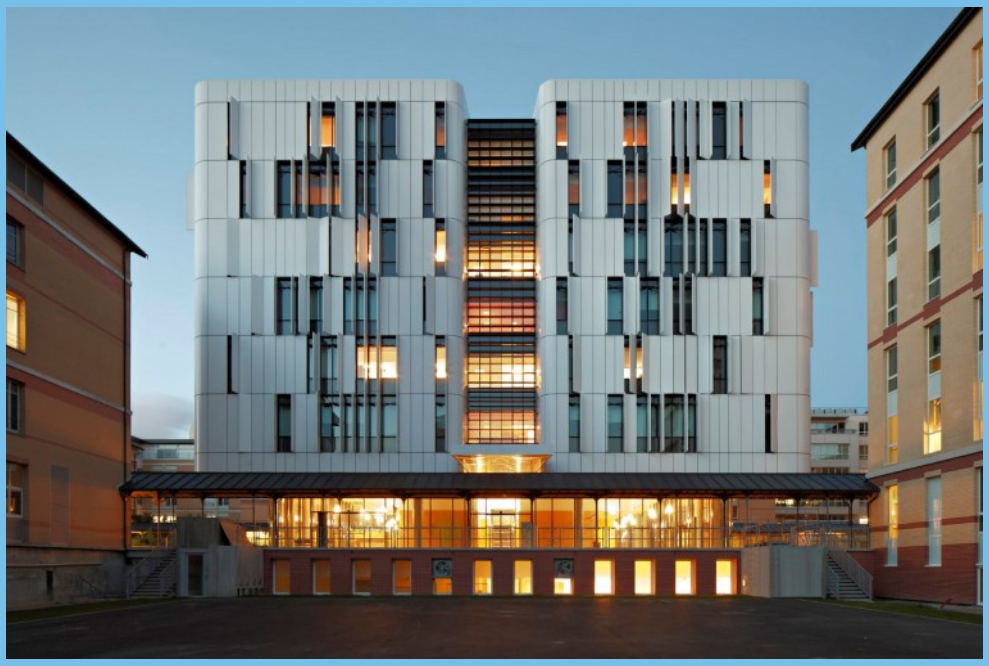
Pr Elie Azria

Labellisée IHAB depuis 2024, la maternité Notre-Dame de Bon Secours du Groupement hospitalier Paris Saint-Joseph (environ 3000 naissances par an), regroupe une maternité et un service de néonatalogie de type 2B. Témoignages du Pr Elie Azria, chef de service de la maternité, et du Dr Fanny Autret, chef du service de néonatologie.

Dans quelles circonstances êtes-vous entrés dans la démarche IHAB ?

Fanny Autret : Au tout début, la dynamique est venue principalement de l'équipe pédiatrique, qui souhaitait faire évoluer les pratiques. Il était encore courant que les nouveau-nés soient emmenés hors de la salle de naissance, avec le père, pour les premiers soins et l'examen initial. Cette organisation ne nous convenait pas et ne correspondait plus aux recommandations, qui insistent sur l'importance de ne pas séparer le nouveau-né de sa mère. Nous avons donc souhaité recentrer nos pratiques autour du principe de « zéro séparation », qui est au cœur de la démarche IHAB.

Elie Azria : Il y avait beaucoup d'a priori négatifs sur le label, à commencer par son intitulé, parfois caricaturé : n'étions nous pas déjà "amis des bébés" ? Mais nous avions la volonté de faire évoluer nos pratiques pour être plus en phase avec les évolutions scientifiques et sociétales. Nous avons compris que la démarche IHAB pouvait nous apporter un cadre structurant et éprouvé pour nous recentrer sur les besoins du nouveau-né et de sa famille.



La maternité Notre-Dame de Bon Secours de l'Hôpital Saint-Joseph.

En quoi la démarche IHAB a-t-elle modifié vos pratiques ?

Elie Azria : Certaines pratiques existaient déjà, comme le peau-à-peau en salle de naissance ou même au bloc opératoire. Mais l'IHAB nous a permis de passer d'une offre de soins "prêt-à-porter" à une approche presque "haute couture", ajustée aux situations individuelles. Cela a impliqué des choix forts, comme ralentir les cadences afin de mieux respecter le rythme des mères et des nouveau-nés.

Fanny Autret : La démarche IHAB nous a amené à repenser l'organisation du service de néonatologie. Une réorganisation architecturale nous a permis d'avoir davantage de chambres individuelles afin de favoriser la présence continue des parents auprès de leur enfant. Une unité mère-enfant a également été créée au sein des suites de naissance, permettant d'hospitaliser certains nouveau-nés directement dans la chambre de leur mère. La labellisation IHAB a, par ailleurs, facilité l'obtention de postes dédiés de consultantes en lactation. Aujourd'hui, les parents sont beaucoup plus présents dans le service, mieux accueillis, et nous observons une progression des taux d'allaitement, tant en maternité qu'en néonatologie.

Quel a été l'impact de la labellisation IHAB sur l'état d'esprit des équipes ?

Elie Azria : Cette démarche a nécessité une véritable transformation culturelle qui n'aurait pu être engagée sans le soutien de la direction de l'hôpital. Car il a fallu mobiliser bien au-delà des personnels soignants (secrétariat, brancardiers...) et collaborer avec d'autres services (informatique, communication...). Le travail collectif qui a été engagé a profondément renforcé la cohésion des équipes et l'obtention du label, en 2024, a été vécue comme une fierté par tout l'établissement.

Quels sont aujourd'hui les enjeux après l'obtention du label ?

Fanny Autret : Nous sommes dans une dynamique qui se poursuit. Il faut continuer à travailler collectivement pour maintenir les acquis et améliorer encore et encore nos pratiques.
Elie Azria : Nous souhaitons également participer à diffuser la démarche en Île-de-France, où le label IHAB est encore peu répandu. Nous partageons notre expérience au sein des réseaux de périnatalité et nous sommes sollicités par de nombreux établissements. Nous accueillons ainsi régulièrement des collègues intéressés par la démarche IHAB.

Témoignage

« L'IHAB a profondément changé notre manière de communiquer avec les parents. »



Dr Aurélie Bartolomeo

Labellisée depuis 2020, la maternité de type 1 du Centre Hospitalier de Firminy réalise environ 1000 accouchements par an. Interview du Dr Aurélie Bartolomeo, gynécologue-obstétricienne, qui coordonne la démarche IHAB dans l'établissement.

Comment la maternité de Firminy est-elle entrée dans le démarche IHAB ?

Nous sommes entrés dans la démarche à l'initiative des sages-femmes du service, déjà engagées dans une approche physiologique de l'accouchement et intéressées depuis plusieurs années par le label IHAB. En 2017, plusieurs membres de l'équipe ont participé à une formation IHAB, dont ils sont ressortis convaincus. Il y a toujours des craintes face au changement, mais après l'organisation d'une réunion d'information dans le service et la mise en place de groupes de travail sur les recommandations IHAB, l'adhésion au projet a été très rapide et nous avons eu tout de suite le soutien de la direction de l'établissement.

Qu'est-ce qui a changé dans la pratique des soins et dans l'organisation du service ?

Le premier changement a concerné le peau à peau après la naissance, que nous pratiquions déjà pour les accouchements par voie basse, et que nous avons pu également proposer en cas de césarienne, grâce à un travail avec l'équipe du bloc. Mais, plus globalement, c'est tout le fonctionnement du service qui a été revu afin de l'adapter aux rythmes de la maman et de son bébé. Auparavant, les examens des nouveau-nés par les pédiatres étaient programmés à l'avance et si le bébé dormait quand ils étaient prévus, on le réveillait. Aujourd'hui, il sont pratiqués quand le bébé est déjà réveillé. On ne réveille pas non plus les mamans, qui peuvent, par exemple, prendre leur petit-déjeuner quand elles le souhaitent.

Quel a été l'impact de la démarche IHAB sur la relation avec les familles ?

Notre manière de communiquer avec les parents a profondément changé. Dès la première consultation, pendant la grossesse, nous donnons une information complète sur la manière dont

l'accompagnement va se dérouler et nous échangeons sur leur projet de naissance. Nous avons conçus des flyers sur le peau à peau, l'alimentation du nouveau-né ou encore sur les conseils de sortie, qui sont donnés et expliqués dès le premier contact. Nous avons aussi été amenés à reconnaître que les parents sont les premiers acteurs de la santé de leur bébé. Nous sommes là pour les accompagner et les aider à donner les soins, pas pour les diriger. L'objectif c'est qu'ils soient autonomes à la sortie de la maternité.

La revalidation du label, en 2024, a-elle été difficile ?

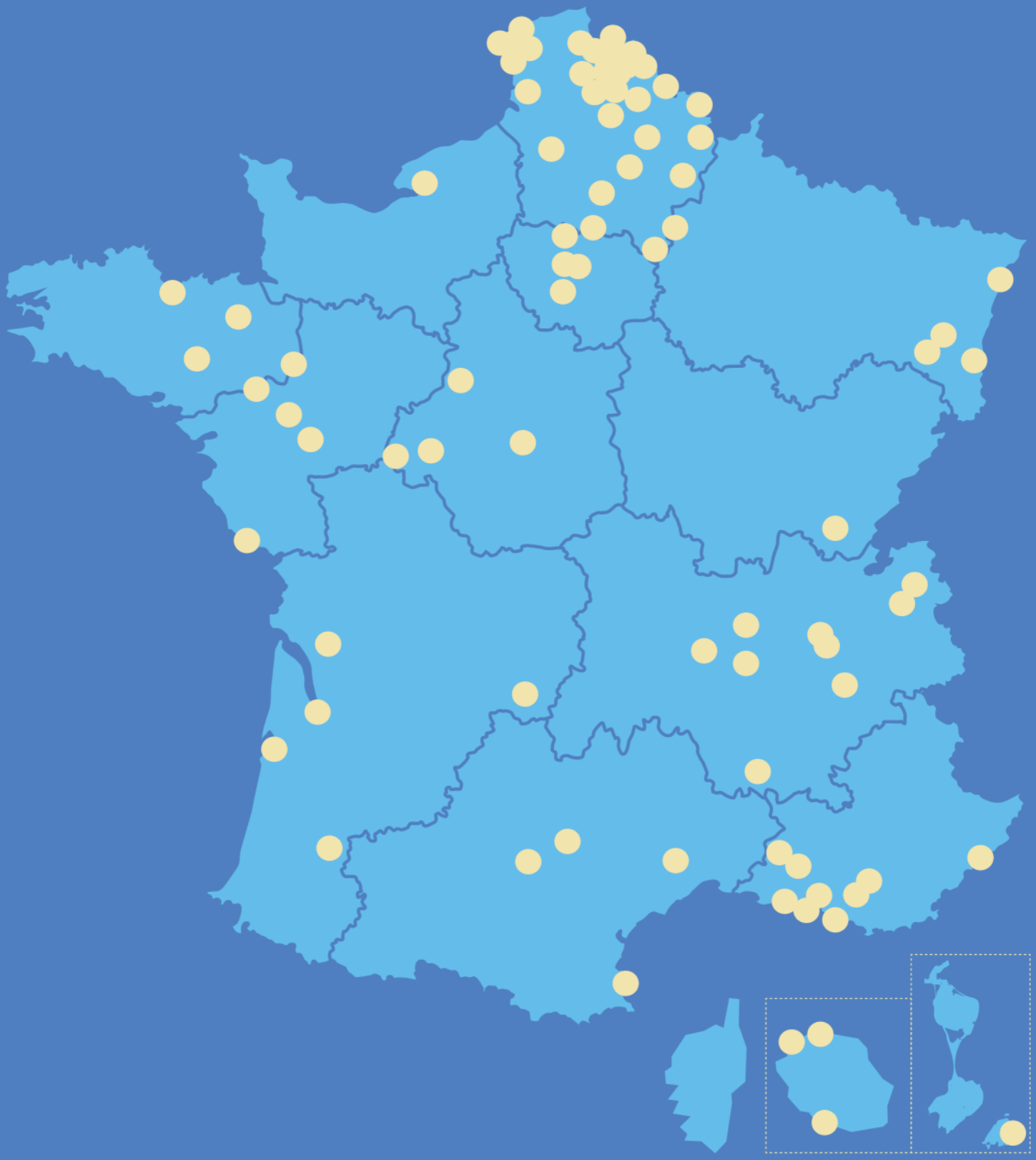
L'IHAB implique une remise en question permanente car c'est une démarche continue d'amélioration de la qualité soins. Un système de compagnonnage permet que chaque soignant soit évalué par un de ses collègues. C'est en particulier mis en place aussi pour chaque nouveau venu dans le service qui doit valider des heures de compagnonnage. Cela permet de d'identifier les formations complémentaires qui sont nécessaires. Nous devons, par ailleurs, produire des statistiques sur les accouchements, le peau à peau, l'alimentation des nouveau-nés, et les transmettre à la coordination nationale IHAB France, qui nous alerte lorsque c'est nécessaire. Le comité de pilotage se réunit périodiquement et nous faisons régulièrement évoluer nos protocoles. Il y a, bien sûr, toujours une appréhension, au moment de la revalidation du label, parce c'est une certification exigeante. Mais nous sommes très bien accompagnés par IHAB France.



INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS

Les 83 maternités labellisées IHAB en France

Janvier 2026



INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS

La France compte 83 maternités IHAB, ce qui représente 17,1% des naissances.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CH du Forez, Montbrison **(M)**
2025

Hôpital privé NATECIA, Lyon * **(M,N)**
2023

Clinique Belledonne, Saint Martin d'Hères * **(M,N)**
2015, 2019, 2024

CH Firminy **(M)**
2020, 2024

GH portes de Provence, Montélimar * **(M,N)**
2021, 2025

CHU Grenoble Alpes site de Voiron **(M,N)**
2022

CH Albertville-Moûtiers, Albertville * **(M,N)**
2024

CHI Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, site de Sallanches **(M,N)**
2025

CH Sainte-Foy-lès-Lyon **(M)**
2025

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Hôpitaux du Jura, Lons le Saunier * **(M,N)**
2000, 2004, 2008, 2012, 2017, 2022

BRETAGNE

CH Saint-Brieuc * **(M,N)**
2015, 2019, 2023

CH Alphonse Guérin Ploërmel **(M)**
2011, 2016, 2020, 2024

CH Simone Veil, Vitré * **(M)**
2013, 2017, 2021,2025

CH Fougères **(M,N)**
2024

CENTRE-VAL DE LOIRE

Clinique du St Cœur, Vendôme **(M)**
2017, 2022

CH du Chinonais, Saint-Benoît-la-Forêt **(M)**
2011, 2015, 2019, 2023

Pôle Santé Léonard de Vinci, Chambray-les-Tours * **(M,N)**
2019, 2023

CH Romorantin-Lanthenay **(M)**
2020, 2024

GRAND-EST

Clinique Rhena, Strasbourg * **(M)**
2008, 2013, 2019, 2022

CHI Hôpitaux Massif des Vosges, Saint-Dié-des-Vosges **(M)**
2017, 2021, 2025

Hôpital privé Albert Schweitzer, Colmar * **(M)**
2021, 2025

CH Auban-Moët d'Epernay **(M,P)**
2021,2025

Groupe Hospitalier de Sélestat * Obernai **(M)**
2022

HAUTS-DE-FRANCE

CHU Lille * **(M,N,P)**
2015, 2019, 2023

GHICL - St Vincent de Paul, Lille * **(M,N)**
2014, 2018, 2022

CH Hazebrouck **(M)**
2016, 2020, 2024

CH Gustave Dron, Tourcoing **(M,N)**
2010, 2014, 2018, 2022

CH Roubaix **(M,N,P)**
2009, 2013, 2018, 2022

CH Valenciennes **(M,N)**
2011, 2015, 2019, 2023

CH Fourmies **(M)**
2018, 2022

CH Cambrai * **(M)**
2009, 2013, 2017, 2021, 2025

CH Jeanne de Navarre, Château-Thierry * **(M)**
2015, 2020, 2024

Hôpital Privé Villeneuve d'Ascq **(M)**
2018, 2022

Polyclinique Saint Côme, Compiègne **(M)**
2018, 2023

CH Arras * **(M,N)**
2018, 2022

CH Maubeuge **(M,N)**
2019, 2023

Hôpital Privé Le Bois, Lille * **(M,N)**
2019, 2023

Clinique Victor Pauchet, Amiens **(M,N)**
2019, 2023

CH Armentières **(M,N,P)**
2020, 2024

CH Saint Quentin * **(M)**
2020, 2024

GH Seclin-Carvin * **(M,N,P)**
2021, 2025

CH Dunkerque **(M,N)**
2021, 2025

CH de Chauny **(M)**
2022

CH de Boulogne-sur-Mer * **(M,N)**
2022

CH du Dr Jean Eric Techer de Calais **(M,N)**
2023

CHU Amiens-Picardie, Amiens **(M,N)**
2024

GH Public du Sud de l'Oise site de Senlis * **(M)**
2024

CH de la Région de Saint Omer, Helfaut **(M,N)**
2024

CH Béthune Beuvry, site de Beuvry **(M,N)**
2024

CH Lens **(M,N)**
2024

CH de l'Arrondissement de Montreuil, Rang-du-Fliers **(M, N)**
2025

CH Laon * **(M,N)**
2025

ILE-DE-FRANCE

Les Bluets, Hôpital Pierre Rouquès, Paris 12ème * **(M)**
2008, 2013, 2019, 2024

Hôpital NOVO, site de Beaumont-sur-Oise **(M)**
2023

Notre Dame de Bon Secours, Hôpital Saint Joseph, Paris 14ème * **(M,N)**
2024

Clinique de l'Yvette, Longjumeau **(M)**
2025

NORMANDIE

CH Intercommunal Caux Vallée de Seine de Lillebonne **(M)**
2014, 2018, 2023

NOUVELLE-AQUITAINE

CH Tulle * **(M)**
2017, 2021, 2025

Hôpitaux du Grand Cognac **(M)**
2003, 2007, 2011, 2015, 2019, 2023

CH Arcachon La Teste de Buch **(M)**
2007, 2011, 2015, 2019, 2023

Polyclinique Bordeaux Rive Droite Lormont **(M)**
2016, 2021, 2025

CHI Mont-de-Marsan et du Pays des Sources **(M,N)**
2006, 2010, 2016, 2020,2024

OCCITANIE

CH Emile Borel, Saint-Affrique **(M)**
2006, 2010, 2014, 2018, 2022

CH Perpignan **(M,N)**
2022

Hôpital Joseph Ducuing, Toulouse * **(M)**
2024

CH de Lavaur **(M)**
2025

PAYS DE LA LOIRE

CH Châteaubriant-Nozay-Pouancé, site de Châteaubriant * **(M)**
2013, 2017, 2021, 2025

CH Erdre et Loire, Ancenis **(M)**
2009, 2014, 2018, 2022

CH Côte de Lumière, Les Sables d'Olonne **(M,P)**
2011, 2015, 2019, 2023

CH Cholet * **(M,N)**
2025

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CH de Digne-les-Bains **(M)**
2023

CH Louis Raffalli de Manosque * **(M)**
2023

CH de La Ciotat * **(M)**
2011, 2015, 2019, 2023

Hôpital Saint-Joseph, Marseille * **(M,N,P)**
2020, 2024

CHIC Aix -Pertuis site de Pertuis **(M)**
2020, 2024

CH Edmond Garcin d'Aubagne * **(M)**
2022

Clinique de l'Etoile – Maternité Catholique de Provence, Puyricard **(M,N)**
2022

Hôpital du Pays Salonais, Salon-de-Provence **(M)**
2022

CHU Nice-Archet, Nice * **(M,N)**
2024

DROM COM

Ile de la Réunion
CH Ouest Réunion, Saint Paul * **(M,N)**
2012, 2016, 2021, 2025

CHU de la Réunion Site Sud, Saint Pierre * **(M,N)**
2021, 2025

CHU Félix Guyon, Saint-Denis * **(M)**
2024

CH François Dunan de Saint-Pierre et Miquelon **(M)**
2023

M = Maternité **N** = Néonatalogie **P** = service de Pédiatrie associé
* pour les villes amies des enfants

Ville amie des enfants | unicef pour chaque enfant

Le programme IHAB est soutenu par

unicef | pour chaque enfant

IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS - FRANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION IHAB FRANCE

Président
Pr Damien SUBTIL
Gynécologue obstétricien
Chef du Pôle Femme, Mère & Nouveau-né, CHU de Lille.

Past Président, Président d'honneur
Pr Francis PUECH
Gynécologue obstétricien
Hôpital Jeanne de Flandre, CHU de Lille.

Vice-président Trésorier
Pr Dominique TURCK
Pédiatre
Hôpital Jeanne de Flandre , CHU de Lille.

Dr Brigitte GUIONNET
Gynécologue obstétricienne, CH de Valenciennes

Dr Claire LAURENT
Référente IHAB

Brigitte PROVENZANO
Sage-femme coordinatrice

Dr Sylvaine ROUSSEAU
Pédiatre néonatologiste, CH Roubaix

CONTACT IHAB
Kristina Löfgren
Directrice générale IHAB France
Tel. : 06 95 14 96 13
M. : kristina.lofgren@i-hab.fr

RELATIONS PRESSE
William Lambert
Tel. : 06 03 90 11 19
M. : lambertcommunication@gmail.com

www.i-hab.fr

